

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: Additif de traitement de carburant Megalene

Code(s) du produit : MEGALENE

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Traitement du gaz
Type d'utilisation: Destiné aux professionnels seulement
Restriction d'usage: Aucune connue

Famille chimique : Mélange de: Hydrocarbures;Alcool; composés chlorés

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

METAL ON PRODUCTS

A. Division of Professional Products of Canada Inc.
7-1110 Heritage Road
Burlington, ON, Canada L9L 4X9
No. de téléphone du fournisseur

: 905-332-0333 Lundi au vendredi 9h00 - 16h00

No. de téléphone en cas d'urgence

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide ambre clair. Faible odeur.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque:

Liquides inflammables - Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation - Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)
Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*Mentions de danger*

Liquide et vapeurs très inflammables
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
Laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

NE PAS faire vomir.

En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Distillats de pétrole, fraction légère	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	15.0 - 40.0
Alcool isopropylique	Alcool d'isopropyle 2-propanol	67-63-0	15.0 - 40.0
Solvant Stoddard	Essence minérale White spirit	8052-41-3	15.0 - 40.0
Distillat de pétrole, fraction naphténique légère, hydrotraitée	Hydrocarbure de pétrole	64742-53-6	7.0 - 13.0

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	Distillats naphthéniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant ou hydrotraités	64742-55-8	7.0 - 13.0
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	70024-69-0	0.5 - 1.5

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau* : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux* : Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmolement et conjonctivite. Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Peut causer une réaction allergique cutanée (ex: l'œdème, des éruptions et l'eczéma). Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. Risque de causer la dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC. Danger d'aspiration.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Utiliser de l'eau pulvérisée ou une fine bruine, des mousses, du dioxyde de carbone ou un agent chimique en poudre.

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs très inflammables
Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers des sources d'ignition et causer un retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Décharges électrostatiques, chocs, friction et chaleur peuvent enflammer la matière chimique exposée.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquides inflammables - Catégorie 2

Produits de combustion dangereux

- : Monoxyde de carbone; dioxyde de carbone; vapeurs, gaz ou particules toxiques.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Équipement de protection individuel: voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur du déversement. Arrêter la fuite ou le déversement à la source si cela est possible de façon sécuritaire. Aménager un barrage pour contrôler l'eau. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Contenez et absorbez le liquide renversé avec le matériel absorbant inerte et non-combustible (par exemple sable, vermiculite) puis placez le matériel dans les récipients ouverts et non scellés. Pour l'élimination des déchets, consulter Section 13 de la FDS.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun(e).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas avaler ou ingérer. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes nues. - Ne pas fumer. Utiliser uniquement des outils antiétincelants avec cette matière. Garder uniquement dans son contenant d'origine. Mettre à la terre tout l'équipement de transfert de contenants. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Acides forts. ; Métaux alcalins; Aluminium. , ,

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<u>Limites d'exposition:</u>			
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u> <u>STEL</u>
Distillats de pétrole, fraction légère	200 mg/m ³ (comme la vapeur totale d'hydrocarbure)	P/D	P/D P/D
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm (980 mg/m ³) P/D
Solvant Stoddard	100 ppm	P/D	500 ppm (2900 mg/m ³) P/D
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	5 mg/m ³ (comme brume d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m ³ (comme brume d'huile minérale) P/D
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	P/D	P/D	P/D P/D
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	P/D	P/D	P/D P/D

Contrôles de l'exposition**Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

Protection respiratoire

- : Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

- : Porter des gants de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des lunettes de sécurité.

Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas ingérer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Liquide ambre clair.
- Odeur** : Faible odeur.
- Seuil olfactif** : P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

pH : P/D
Point de fusion/point de congélation : P/D
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition : 106°C
Point d'éclair : 20°C
Point d'éclair, méthode : ASTM D93
Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1) : 0.2
inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.) : P/D
Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.) : P/D
Propriétés comburantes : Aucun(e).
Propriétés explosives : Non-explosif
Tension de vapeur : P/D
Densité de vapeur : P/D
Densité relative / Poids spécifique : 0.84
Solubilité dans l'eau : Légèmentsoluble
Autres solubilité(s) : P/D
Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile : P/D
Température d'auto-inflammation : P/D
Température de décomposition : P/D
Viscosité : 4.25 cSt
Matières volatiles (% en poids) : P/D
Composés organiques volatils (COV) : P/D
Pression absolue du récipient : S/O
Distance de projection de la flamme : S/O
Autres observations physiques/chimiques : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.
Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter : Tenir à l'écart d'une chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'inflammation. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter la chaleur, les flammes nues, les étincelles, l'électricité statique et l'équipement électrique.
Matériaux incompatibles : Matières incompatibles (voir Section 7).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Risque de causer une irritation du nez, de la gorge, des muqueuses et de la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

: Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Signes et symptômes - peau : Risque de causer une légère irritation de la peau.

Signes et symptômes - yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une douleur intense, larmolement, rougeur, de l'œdème et une vision floue.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A. Peut causer une réaction allergique cutanée (ex: l'œdème, des éruptions et l'eczéma).

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition répétée).

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données toxicologiques

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont: ETA inhalation (brouillards) = 14.68 mg/L

<u>Nom chimique</u>	CL50(4hr) <u>inh, rat</u>	DL50	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Distillats de pétrole, fraction légère	>6.03 mg/L (aérosol)	>5000 mg/kg	>2000 mg/kg
Alcool isopropylique	17 000 ppm (41.8 mg/L) (vapeur)	4720 mg/kg	12 890 mg/kg
Solvant Stoddard	> 5.5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg	> 3000 mg/kg
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	≥ 2.18 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	> 4000 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	P/D	P/D	P/D

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les systèmes d'alimentation en eau.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	45 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Alcool isopropylique	67-63-0	9640 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Solvant Stoddard	8052-41-3	2.1 - 4.2 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	P/D	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	P/D	P/D	P/D
Alcool isopropylique	67-63-0	> 10 000 mg/L/24hr (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.42 - 2.3 mg/L (daphnie magna)	0.1 - 0.37 mg/L	Aucun(e).
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L (NOEL)	Aucun(e).
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	P/D	P/D	Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	P/D	P/D	P/D
Alcool isopropylique	67-63-0	P/D	P/D	Aucun(e).
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.58 - 1.2 mg/L/72hr (algues vertes)	0.16 mg/L/72hr	Aucun(e).
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitee	64742-53-6	P/D	> 100 mg/L/72hr (NOEL)	Aucun(e).
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitees	64742-55-8	P/D	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation

: Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Distillats de pétrole, fraction légère (CAS 64742-47-8)	5.1-8.8	P/D
Alcool isopropylique (CAS 67-63-0)	0.05	1.0
Solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	3.16 - 7.06	P/D
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitee (CAS 64742-53-6)	3.9 - 6 (calculé)	P/D
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitees (CAS 64742-55-8)	3.9 - 6	P/D

Mobilité dans le sol

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

: Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol)	3	II	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Cette matière peut être expédié comme un polluant marin exemptés conformément à la Section 1.45.1 TMD et disposition particulières 99.				
Les États-Unis (DOT)	UN1993	Flammable Liquids, n.o.s. (Isopropanol)	3	II	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg.				
IMDG	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol)	3	II	
IMDG Informations supplémentaires	Consulter le Code IMDG pour les exceptions.				
ICAO/IATA	UN1993	Flammable liquid, n.o.s. (Isopropanol)	3	II	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flammes nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

: Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	Toxic chimique	concentration de minimis
-------------------	---------------	----------------	--	--	---	----------------	--------------------------

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Alcool isopropylique	67-63-0	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Oui	Non
Solvant Stoddard	8052-41-3	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	oui	P/D	P/D	non	NS
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	70024-69-0	oui	P/D	P/D	non	S/O

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Inflammable; Irritation oculaire; Sensibilisation cutanée; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique; Danger d'aspiration. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Alcool isopropylique	67-63-0	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Solvant Stoddard	8052-41-3	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	Non	S/O	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	Non	S/O	Non	oui	Non	Non	Non	Non
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	70024-69-0	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Canadian Information:

Classification SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Tous les ingrédients sont présents sur la liste DSL.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	265-149-8	Present	Présent	(9)-1700	KE-12550	Present	Pas d'information disponible.
Alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	Present	Présent	(2)-207	KE-29363	Present	HSR001180
Solvant Stoddard	8052-41-3	232-489-3	Présent	Présent	(9)-1702; (9)-1702	KE-32199	Présent	HSR001498

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Distillat de pétrole, fraction naphthénique légère, hydrotraitee	64742-53-6	265-156-6	Présent	Présent	(9)-1692	KE-12552	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitees	64742-55-8	265-158-7	Présent	Présent	(9)-1692	KE-12553	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7	Present	Présent	(3)-1949	KE-02624	Present	

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CA: California
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code of Federal Regulations
SNC: Système nerveux central
ACNOR: Association canadienne de normalisation
DOT: Department of Transportation
EPA: Environmental Protection Agency
HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
Inh: Inhalation
IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MA: Massachusetts
MN: Minnesota
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NFPA: National Fire Protection Association
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NJ: New Jersey
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PA: Pennsylvania
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RI: Rhode Island
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Références

- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2017.
- 2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2017.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2017 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. Liste des listes US EPA Title III - version 2017
- 6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2017
- 7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 01/30/2020

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<u>Préparée pour:</u> METAL ON PRODUCTS A. Division of Professional Products of Canada Inc. 7-1110 Heritage Road Burlington, ON L9L 4X9	
<u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par METAL ON PRODUCTS et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et METAL ON PRODUCTS n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et METAL ON PRODUCTS.

FIN DU DOCUMENT